

Fédération Française de Billard

Fondée en 1903

Ligue de Normandie



Réunion ordinaire du comité directeur de la Ligue de Normandie de Billard (LNB)

Le vendredi 18 Décembre 2020 - 18h30

Réunion en visio-conférence (www.whereby.com)

COMPTE-RENDU

Présents :

Bauder Gilbert , Boitard Marc, Garreau Cyril, Jacq Laurent , Lebourgeois Philippe , Lapert Patrick, Legrand Philippe, Philippe Jean, Pitois Francis.

La réunion débute à 18h30

POINT 1 : les finances

En caisse : à peu près 31.100 € , dont 9000 € de cotisations, ainsi que la subvention de l' ANS (~2500 €)

En dépense : 11 billards BT Decathlon (505 € pièce soit ~5500 €) et une partie des maillots (voir point 2)

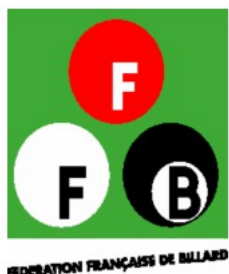
POINT 2 : appel à projet

12 clubs participent au projet (de généralisation du concept de « Maths et Billard ») dont 11 qui bénéficient d'un billard Decathlon BT700

Subvention demandée à la FFB : ~12.000 € (billards, maillots, déplacement Marc Picot)

Dates des deux semaines « Maths et Billard » actuellement prévues : du 15 au 30 Mars

Date de la formation « pour les formateurs » pas encore connue à ce stade, la ou les dates dépendront des « creux » entre les animations au sein des clubs



Fédération Française de Billard

Fondée en 1903

Ligue de Normandie



POINT 3 : organisation du colloque

Lieu et dates retenus : à Bernay le 10 Avril

Note : c'est la Ligue qui invite (frais de restaurant), jusqu'à 3 personnes par club

Les clubs doivent proposer des thèmes de réflexion avant le 30 janvier, un email a été envoyé dans ce sens aux clubs par le président.

Objectif : faire suivre ce colloque d'un « challenge des clubs » et on se laisse 1 an pour mesurer l'augmentation, en pourcentage, de licenciés au sein des clubs. Premier prix : 600 puis 400 puis 200 € de prix (chèques pour les clubs)

Suggestion du CD : ne compter que les nouveaux adhérents (« nouveau » au sens, qui n'a jamais eu de licence). Un débat s'engage sur le sujet.

Décision : pour déterminer les meilleurs clubs, mécanisme de score hybride : 2 points pour les anciens licenciés récupérés, 5 points pour les nouveaux

En aparté, le président rappelle que tous les membres d'un club doivent être licenciés, et qu'il souhaite connaître les noms des clubs qui ne jouent pas le jeu afin de les contacter. Il cite par exemple le cas de St Nicolas qui a récemment régularisé tous ses joueurs suite au changement de bureau.

POINT 4 : dossier de demande de subvention à la région

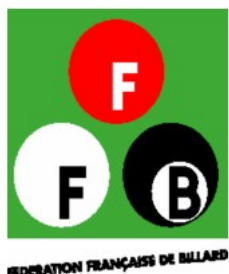
La difficulté réside dans le fait que la FFB (fraîchement renouvelée) n'a pas encore établi son plan de développement pour 2020-2024, document qui doit nous servir de base pour établir notre propre plan au niveau régional. Mais on ne souhaite pas attendre 1 an, donc le dossier est déposé dès à présent. Le dossier a été envoyé par le président aux membres du CD le 9/12 pour avis. Il est approuvé à l'unanimité.

POINT 5 : calendrier des compétitions

Philippe Legrand travaille sur un nouveau calendrier ajusté par rapport aux contraintes du Covid (travail en cours puisque certaines collisions de dates ont été détectées, et seront traitées dans les jours prochains)

POINT 6 : blackball

Tout est figé... un nouveau calendrier est cependant en cours de réalisation pour cette seconde partie de saison, nous avons en cela un avantage sur nos 2 principaux concurrents l'AFEBAS (organisation commerciale qui joue dans les bars, donc actuellement mal en point) et la FNBA (toute compétition stoppée pour cette saison)



Fédération Française de Billard

Fondée en 1903

Ligue de Normandie



POINT 7 : snooker

1 seul tournoi national toutes catégories, et 1 tournoi national master.

Un ZST (Zone Snooker Tour), un playoff ZST, un championnat de France toute catégorie (20 juin), et un tournoi féminines

Pour la Ligue : premier TR de ligue prévu le 24/1, d'autres TR sont prévus, calendrier non connu à ce stade.

POINT 8 : championnat Lescaut :

Reprise prévue le 20/1

Proposition : ne conserver que les matches aller + une finale et une consolante. Cette proposition est favorablement accueillie par le CD.

POINT 9 :

le président pose la question ; la LNB fait elle un geste de rétrocession sur les licences , compte tenu de la fermeture partielle des clubs ?

Sur une base de 5 mois, on parle d'une rétrocession de 5 € / personne, ce qui ferait un budget de 3000 € à peu près. (sur la base d'une réouverture des clubs en Janvier...)

l'idée serait plutôt de rembourser les clubs en direct, charge aux clubs de faire leur répartition par la suite (remboursement ou avoir)

Le sujet est mis au vote, 2 membres sont pour un remboursement immédiat, les autres sont pour rembourser la prochaine saison (avoir sur les futures licences)

POINT 10 :

Le président propose que la ligue organise un « grand événement » dès que possible, comme par exemple une finale de 3 bandes masters. Le CD approuve, il faut trouver un club qui va assurer la logistique, et trouver un gymnase.

Prochaine réunion prévue début février (avant le 13)

La réunion se termine à 20h30